

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

## TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 à 12 pages..... 200 F</li><li>• 16 à 28 pages ..... 600 F</li><li>• 32 à 44 pages ..... 1000 F</li><li>• 48 à 60 pages ..... 1500 F</li><li>• Plus de 60 pages ..... 2 000 F</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• TOGO..... 20 000 F</li><li>• AFRIQUE..... 28 000 F</li><li>• HORS AFRIQUE ..... 40 000 F</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Récépissé de déclaration d'associations .. 10 000 F</li><li>• Avis de perte de titre foncier (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> insertions) ..... 10 000 F</li><li>• Avis d'immatriculation ..... 10 000 F</li><li>• Certification du JO ..... 500 F</li></ul>

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél : (228) 221-37-18/221-61-07/08 Fax (228) 222-14-89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 221 - 27 - 01 - LOME

## SOMMAIRE

### PARTIE OFFICIELLE

#### ACTES DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

#### LOIS, ORDONNANCES, DECRETS, ARRETES ET DECISIONS

2011

#### CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

Avis de demande d'immatriculations..... 1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé et Tsévié.

Suivant réquisition, n° 33346 déposée le 24 - 03- 2011, Mme Ingrid AWADE, profession : conservateur de la propriété foncière, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils et de nationalité

togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 52 a 34 ca, situé à Lomé Bè-Klikamé, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Bè-Klikamé et borné au Nord par la SAZOF, au Sud par la bretelle de Klikamé de 50 m, à l'Est par une rue de 12 m et à l'Ouest par la LONATO.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à l'Etat togolais et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou chargés réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 33347 déposée le 24 - 03- 2011, Mme AWADE Ingrid, profession : conservateur de la propriété foncière, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 71 a 67 ca, situé à Lomé Aflao Totsivi, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par une rue de 14 m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à l'Etat togolais et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou chargés réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 33348 déposée le 24 - 03- 2011, MmeAWADE Ingrid, profession : conservateur de la propriété foncière, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 53 a 41 ca, situé à Lomé Bè-Klikamé, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Bè-Klikamé et borné au Nord par une rue de 16 m, au Sud par une rue de 19 m, à l'Est par une rue de 20 m et à l'Ouest par un lot vide.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à l'Etat togolais et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 33349 déposée le 24 - 03 - 2011, MmeAWADE Ingrid, profession : conservateur de la propriété foncière, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 2 ha 01 a 63 ca, situé à Lomé Agoènyivé Cacavéli, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Cacavéli et borné au Nord par une rue de 16 m, au Sud, à l'Est par une rue de 14 m chacune et à l'Ouest par une rue de 30 m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à l'Etat togolais et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 33350 déposée le 24 - 03- 2011, MmeAWADE Ingrid, profession : conservateur de la propriété foncière, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone

irrégulier d'une contenance totale de 34 a 84 ca, situé à Lomé Tokoin Dogbéavou, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dogbéavou et borné au Nord par la rue Tandjoaré de 20 m, au Sud par la CNTS, à l'Est par la rue Kpandalolo de 16 m et à l'Ouest par la rue Mamissi de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à l'Etat togolais et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 33351 déposée le 24 - 03 - 2011, MmeAWADE Ingrid, profession : conservateur de la propriété foncière, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17 a 49 ca, situé à Lomé Sanguéra-Fozoè, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Fozoè et borné au Nord par la route nationale n° 5 Lomé-Kpalimé, au Sud par une rue existante de 10 m, à l'Est par la route Sanguéra-Ségbé de 20 m et à l'Ouest par une rue existante de 8 m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à l'Etat togolais et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 33352 déposée le 24 -03- 2011, MmeAWADE Ingrid, profession : conservateur de la propriété foncière, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 70 a 28 ca, situé à Lomé Avédji Agoè-Elavagnon, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m chacune et au Sud par l'EPP Agoè-Elavagnon.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à l'Etat togolais et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.